L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 JUILLET 1877. 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN 21 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St-Charles, — jolie maison cottage sur la grande route St. Jean—Aussi, propriétés de choix dans le Deuxième et Troisième Districts et une ferme dans la paroisse Jefferson.

Ventes d'immeubles—Mr C. E. Girardey, en vendant, vendra aujourd'hui à la Bourse d'encan St. Charles, des immeubles de choix consistant en propriétés de ville, magasins, résidences, annoncées pour compte de successions et autres. Nous appelons sur cette vente l'attention de nos lecteurs.

Pour plus amples renseignements et pour les conditions voir les annonces et les plans à la Bourse.

LA GUERRE D'ORIENT.

Il est devenu évident que la campagne engagée en Asie par les Russes, n'avait d'autre objet qu'une diversion pour contraindre les Turcs à scinder leurs forces. Ceux-ci n'avaient pas sans doute de craintes sérieuses de ce côté, car ils n'avaient, au début, qu'une assez faible armée à opposer à leurs ennemis. Aussi les Russes ont-ils remporté tout d'abord, quelques succès faciles et après avoir pris Bayazid et Ardahan, ont-ils réussi à investir Kars, la principale forteresse turque d'Asie. Mais, soit que Mouktar Pacha ait reçu des renforts, soit que les Russes satisfaits de ces premiers succès, n'aient pas envoyé le nombre d'hommes nécessaire pour pousser plus loin leurs avantages, la face des choses a subitement changé et les Russes ont reperdu le terrain gagné.

Mais si la campagne en Asie peut être considérée comme terminée, au moins jusqu'à l'automne, la marche des Russes dans la Turquie d'Europe a pris subitement une tournure qui pourrait bien amener un dénouement plus prochain qu'on ne l'avait supposé.

Après des lenteurs rendues indispensables par les immenses préparatifs à effectuer pour faire passer le Danube à une armée de 300,000 hommes, le général russe a réussi, non seulement à prendre pied de l'autre côté de ce grand fleuve, en Bulgarie, mais encore à faire avancer ses troupes avec une rapidité qui indique un plan stratégique bien conçu et bien exécuté.

La prise de Nicopolis, tout à fait inattendue, va permettre aux Russes d'établir un autre pont sur le Danube et d'assurer ainsi leurs communications et leur approvisionnement. Pendant qu'une partie de l'armée russe bloquait Rustchuk, un autre corps pénétrait dans le quadrilatère turc et le coupait pour ainsi dire en deux, tandis qu'à la faveur de ces opérations, le général Gourgas pouvait traverser les Balkans et jeter 25 bataillons de l'autre côté de la seconde ligne de défense des Turcs.

Jusqu'à présent, la campagne en Europe ne présente donc tout à l'avantage des Russes, et à moins d'une grande victoire des Turcs, la marche de l'armée envahissante va continuer à être très rapide. La destitution du ministre de la guerre et celle du général en chef indiquent que le sultan et ses conseillers considèrent que la défense a été mal conduite et que les résultats jusqu'ici ont été désastreux pour la cause du Croissant.

Les soldats turcs sont braves et se battent bien, mais dans la grande guerre la bravoure ne suffit pas, il faut encore de bons généraux et un chef ayant le génie de la stratégie pour diriger l'ensemble des opérations. Dans la guerre qu'on a appelée la guerre de Crimée, la Turquie a eu un de ces hommes, Omer-Pacha, qui, avant l'arrivée des forces alliées, a tenu tête aux Russes pendant six mois. Nous ne savons si le nouveau général en chef qui remplace Abdul Kerim, sera de taille à réparer les fautes commises par son prédécesseur.

La Turquie n'a pas, d'ailleurs, une armée régulière assez nombreuse pour résister aux forces de l'armée d'invasion et ses hordes irrégulières ne pourront lui être que d'un médiocre secours.

La situation de cette puissance est donc précaire et son salut ne pourrait venir que d'une intervention, mais comme sœur Anne dans le conte de Barbe-Bleue, le Sultan ne voit rien venir. Les ministres anglais se chamaillent entr'eux et n'agissent pas ; l'Autriche paraît vouloir se contenter d'empêcher une intervention active de la Roumanie et de la Servie, et ces deux puissances, faute d'entente et de décision, pourraient bien n'avoir plus qu'à protester contre des faits accomplis.

Un correspondant du *Figaro*, M. Ivan de Westyne, adressait le 28 juin de Bucharest à son journal, une lettre, aux appréciations de laquelle les derniers événements semblent donner raison. Ce qu'il dit des intentions des Russes est surtout bon à noter. Voici ce curieux passage de sa correspondance :

Ce qu'il y a de positif, c'est qu'on se bombarde un peu partout. Le bruit qui, lentement, prend quelque consistance, est qu'les Turcs, renonçant à s'opposer au passage du fleuve, abandonneraient le Danube pour se défendre derrière les Balkans. Il n'y aura aucune espèce de ruse, quand l'heure arrivera de combattre sur les montagnes, pour ne pas se retirer aussi, sous prétexte de défendre les villes—puis enfin de s'en aller en Asie —et on laisser à jamais les Européens tranquilles.

J'estime que, la résistance n'existant pas, l'armée russe mettra trois semaines au moins à se former en avant du fleuve ; dans ce cas, il ne faudrait attendre le grand combat des Balkans que vers la fin de juillet. Après cela, comme je l'ai dit déjà et répété, l'armée turque s'en ira fumée ; et les Russes, marchant avec la rapidité sans pareille dont chaque jour ils donnent des exemples, occuperont bientôt toute la route de Constantinople. Avant qu'août se termine, la ville des sultans sera à compter avec les forces du czar.

Cependant, on parlera paix en Europe ; les Russes laisseront dire et continueront à marcher ; car, ceci est positif, et à défaut de nouvelles, je puis au moins assurer catégoriquement cette chose : les Russes repousseront toute proposition de paix ; ils veulent aller jusqu'au bout et finir cette fois et à jamais avec la question d'Orient. Ceci est absolument arrêté dans leur politique.

Une grande victoire des Turcs pourrait seule arrêter, au moins pendant quelque temps, l'invasion russe ; mais il est probable qu'une défaite des Turcs en rase campagne désorganiserait la résistance et précipiterait le dénouement.

Nous avons eu le plaisir d'assister jeudi soir, à la Cathédrale St. Louis, au mariage de M. Stanislas Landry avec Mlle Julia Sarrazin. Notre jeune ami appartient à une famille ancienne et honorable de la Louisiane ; il est actif et entreprenant et fera sans nul doute son chemin dans la vie. Il est actuellement employé dans les bureaux de la compagnie de chemin de fer du Texas, à Palestine.

Nos meilleurs souhaits aux jeunes époux.

Le Journal of Commerce annonce qu'il se sépare avec regret du capitaine E. G. Dill, qu'une affection de la vue oblige à quitter momentanément son travail. Le capitaine Dill est parti le 17 juillet de Charleston pour la Nouvelle-Orléans.

Young Men's Variety Club.—Ce Club composé d'amateurs a donné, hier soir, à la salle Jackson, une représentation variée de scènes de ministrels, mélodies de plantations, chansons comiques, solos de banjo, etc. La soirée s'est terminée par un bal auquel les invités ont pris part.

Meubles ! Meubles !!—Ce n'est pas à tort que la maison de Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez-y et voyez de vos propres yeux

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Mr E. Legendre et sa femme et plusieurs membres de leur famille sont partis hier soir pour les Eaux Chaudes de la Virginie par la voie de Mobile.

Mr Masson et sa famille vont à New-York. Mr William Harris et sa famille vont au Nord. Mme Hanson et sa famille allant à Sewanee, Tenn. Mr Pearl Wright et sa famille, allant aux chutes du Niagara, étaient parmi les voyageurs qui sont partis hier soir par la route favorite de Mobile.

Le Dr. Axon et sa famille, M. Howard Scott et M. T. S. Kerr, sont partis pour l'Est par la même ligne de Mobile.

Le juge W. H. Rogers était aussi parmi les voyageurs qui, allant dans l'Est, sont partis hier soir par la route directe de Mobile.

M. McKee Hardy a choisi le chemin de Mobile et est parti vendredi soir pour le Canada et autres points du nord si populaires l'été.

Mme Stahl et sa famille pour San Francisco étaient parmi les voyageurs partis hier soir par l'ancienne et bonne route de Jackson, ainsi que le professeur Louis Lefevre.

Wm Bradford pour Grand Haven et Felix Patyut ont pris le chemin de Jackson pour aller dans les villes de l'Est. E. Juahl, F. G. Given, Chas Beck, D. M. Brive, et W. G. Powell, sont partis pour St-Louis et l'Ouest et se trouvaient hier soir parmi les passagers du train de Jackson.

La réponse du collecteur de la Douane.

Le collecteur de la Douane, n'étant pas à son bureau quand l'avocat général Ogden et Mr Aldigé, président du comité, s'y sont présentés dans le but de savoir si les fameuses caisses découvertes, il y a trois jours, ne contiennent pas les livres de l'auditeur Johnson, le juge King leur a adressé une lettre où il leur dit qu'il y a beaucoup de propriétés particulières à la Douane appartenant à des ex-officiers et employés et doute qu'il ait le droit d'examiner le contenu d'aucune caisse sans le consentement du propriétaire ou sans procédure légale.

M. King dit qu'il est prêt à donner au comité toute assistance possible compatible avec le droit du propriétaire et le droit de l'Etat. Mais, ajoute-t-il, c'est ici une branche du département du Trésor à Washington et j'obéirai à toutes les instructions que je recevrai de cette source. En attendant, les caisses resteront scellées en ma possession, pour être remises à votre comité ainsi que je l'ai déjà promis, et, en outre, je vous donnerai toute facilité pour visiter ces édifices et communiquer avec tous les employés et officiers, et ai les caisses ou les livres que vous cherchez sont ici ou ont été ici, vous devez le savoir, je vous aiderai à obtenir des informations.

Après cette démarche l'avocat général Ogden en a fait une autre auprès de M. Lacey, avocat de district des E.-U., pour l'engager à prendre des mesures afin d'assurer l'inspection des caisses supposées contenir des propriétés d'Etat. M. Lacey en a référé à l'avocat-général des E.-U. dont on attend la réponse.

Un ex-député marshal a dit jeudi que si le comité en faisait la requête, il prendrait sur lui, comme agent de Pitkin, d'ouvrir les caisses et d'en laisser examiner le contenu.

Le comité a refusé la proposition pensant qu'il valait mieux laisser à l'avocat-général de M. Hayes l'opportunité d'exercer son autorité légale en pareille affaire.

Jardin de Carrollton.

La troupe Dorel donnera demain, dimanche, dans le Jardin de Carrollton, une seconde représentation de *La Fille de Mme Angot* qui a eu un si grand succès à la première représentation donnée jeudi, à l'Acazar, au bénéfice de M. Canonge. On pourra donc entendre la charmante musique de Lecocq sans frais ombrages et au grand air. C'est là une très heureuse idée de la direction, et la foule sera énorme.

Crescent City Rifle Club.

Plusieurs messieurs ont organisé une fête qui aura lieu le jeudi 2 août prochain, au Pavillon du Nouveau Lac. Le produit de cette fête qui se terminera par une soirée dansante, est destiné à défrayer les dépenses de missions les carabiniers qui doivent prendre part au tir de Creedmoor. Le prix d'entrée est fixé à cinquante sous. Nos bien sincères remerciements au colonel W. T. Vandry, l'un des organisateurs de la fête, pour les invitations qu'il nous a obligeamment adressées.

Franc-Tireurs.

Il y a quarante deux jours seulement que les Francs-Tireurs français ont commencé l'organisation de leur compagnie sous le capitaine Armand Selle, le premier lieutenant A. D. Levy, le second lieutenant Alexis Dumestre et le sergent-major Louis Grégoire. La compagnie compte déjà 52 hommes, et dans ce court espace de temps, au moyen de souscriptions libres, la compagnie a pu avoir son équipement complet comme corps indépendant. D'après ce que nous avons vu au dernier exercice de la compagnie, nous croyons pouvoir dire que c'est une des meilleures, sinon la meilleure de nos organisations militaires. Tous les uniformes sont faits sur un modèle français.

L'équipement se compose d'un képi rouge avec une bande bleue, d'un sac-redingotte, bleu foncé, garni de parements rouges, pantalons rouges avec une bagguette gris bleu, carabine avec sabre-bayonnette, patente des États-Unis.

La loterie de ville.

Les détenteurs de bons à prime, dont les noms suivent sont parmi ceux qui ont gagné des lots de $1,000 et de $500 au dernier tirage de la loterie des bons à prime :

		$1000
19,935	Dr H. Curtis.	
138,011	Factors' and Traders' Insurance Co.	
138,871	Factors' and Traders' Insurance Co.	
312,414	Jules A. Blanc.	
		$500
56,982	A. Eimer, Bader & Co.	
88,651	Moore, Janney & Hyams.	
88,697	B. Beer & Co.	
112,860	Jules Casaud.	
207,560	Townsend & Lyman.	
216,991	Jos. A. Hincks.	
263,380	P. A. Hyde.	
327,504	Sun Insurance Company.	
355,109	M. F. Bonis.	
374,791	Lessassier & Binder.	

Annales de mortalité.

Le tableau suivant montre la mortalité annuelle à la Nouvelle-Orléans, occasionnée par les diverses formes de fièvre d'infection, à l'exclusion de la fièvre jaune et de la fièvre typhoïde :

Années	Morts de toute cause	Morts de fièvre d'infection.
1849	9,862	248
1850	7,986	479
1859	11,710	469
1860	7,850	389
1861	....	....
1866	....	....
1867	10,096	825
1868	....	....
1869	6,091	455
1870	7,391	453
1871	6,059	230
1872	6,126	296
1873	7,565	242
1874	6,768	499
1875	6,117	392
1876	....	....

Ce tableau montre aussi que c'est lorsque le Bureau de Santé était sous la gouverne de docteurs républicains, les docteurs White, Smythe et Russell qu'il est mort le moins de monde à la Nouvelle Orléans, comparativement aux Bureaux qui les avaient précédés. Nous n'enregistrons pas la remarque pour faire regretter l'administration radicale, tant s'en faut, mais c'est un fait historique qu'il faut admettre, puisqu'il est incontestable.

Guet-à-pens.

Mercredi soir, sur les 9 heures, M. Miller, qui demeure rue Philip près la rue Locust, fut réveillé par un coup frappé à sa porte. L'ayant ouverte, il y trouva deux hommes assis sur l'escalier. Un des quidams lui demanda s'il ne s'appelait pas Miller. Oui, répondit il, en se baissant pour reconnaître celui qui l'interpellait ainsi et alors les deux hommes, l'empoignant par le cou, tirèrent Miller dans la rue. Ils le battirent cruellement et le blessèrent à la figure et à la tête en le piquant avec un couteau. Miller pourra reconnaître les individus mais il ne sait pas leurs noms. Il pense qu'il a été assailli par suite d'une brouille qu'il a eue il y a environ un an. Nous publions ce fait pour informer aux gens qu'il faut toujours se méfier de ceux qui viennent frapper aux portes au milieu de la nuit.

Le vol de la rue des Dryades.

L'affaire de l'Etat contre Delia Aldrich et Henry Wallace et Louis Smith, les deux derniers comme complices, et la première comme accusée d'avoir volé une somme de $8,200 à Thomas Moorehead dans un bouge de la rue des Dryades, a été appelée hier devant la cour de police du Premier District et, après l'audition de Moorehead et de plusieurs autres témoins, a été renvoyée devant la Cour Supérieure Criminelle. Quant aux prévenus ils ont été renvoyés à la prison de paroisse, faute de caution.

Après l'audience, la police sur de nouvelles informations, a arrêté un individu, nommé John Johnson, accusé d'avoir aidé au vol.

Dénégations.

L'ex-lieut. gouv. Antoine nie qu'il ait été attaqué par une femme ainsi que cela a été rapporté par quelques journaux. Ce qui lui est arrivé peut arriver à tout propriétaire. Voici le fait : M. Antoine passait dans la rue de la Bourse lorsqu'il vit devant un magasin la femme d'un homme qu'il avait renvoyé de chez lui parce qu'il ne payait pas son loyer. La femme, à l'approche d'Antoine, l'appela à haute voix et d'une manière insultante et agita son ombrelle d'une manière menaçante, mais voilà tout ; sa démonstration ne fut pas plus loin et Mr Antoine passa son chemin sans faire aucune attention aux invectives qui lui étaient adressées.

TEMPERATURE.—20 juillet 1877.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	78	26
Midi	86	30
3 P. M.	91	33
6 P. M.	86	30

—Nous lisons dans le *Post* de Boston :

Si la nation française ne se trouve pas impliquée dans des embarras avec l'Allemagne avant l'année prochaine, il y a tout lieu de croire que l'Exposition projetée à Paris pour cette époque tiendra tout ce qu'en attendent ses initiateurs. La paix est la condition essentielle de la réussite d'une exhibition de ses propres fruits.

L'Allemagne diffère la démonstration de ses intentions, ou plutôt elle ne dissimule guère son indifférence pour l'invitation qu'elle a reçue comme toutes les autres nations. La Grande Bretagne a répondu avec enthousiasme par l'entremise de sa commission, dont le prince de Galles est le chef, et l'espace alloué à la section anglaise a été augmenté par une concession plus importante de terrain dans le parc.

Toute nation ayant un nom, sauf deux exceptions seulement—l'Allemagne et les États-Unis—a maintenant une délégation de représentants au Champ-de-Mars. La Turquie même trouve le temps de donner une pensée sympathique à la grande exhibition internationale de l'année prochaine.

Notre pays n'a pas de commission. Des milliers de nos concitoyens sont désireux d'exhiber, et le gouvernement français est disposé à leur offrir toute l'hospitalité possible, mais aucun agent n'a reçu le pouvoir de mettre les deux parties en relations. Nous avons reçu la même invitation que toutes les autres nations, mais nous n'avons pas encore jugé convenable d'y répondre.

—On lit dans la *Patrie* :

La réunion tenue hier soir par le comité des jurisconsultes des gauches a confirmé pleinement tout ce que nous avons dit à diverses reprises au sujet de l'opposition que font les intransigeants à la réélection des 363 au sujet des hésitations du centre gauche et au sujet enfin de la campagne que les républicains devront faire dans les conseils généraux.

On se tromperait, en effet, si l'on croyait, sur la foi des journaux des gauches, que la majorité s'est unanimement opposée à la loi sur le colportage et de son application. Il n'est surtout préoccupé de la situation électorale et des mesures à prendre pour relever un peu les affaires de la gauche.

Les retraites opérées par plusieurs des signataires du manifeste, le refus de l'ancien président, M. Grévy, de faire campagne avec M. Gambetta, le peu d'influence conservée par le nom de M. Thiers, l'hostilité de plus en plus vive des intransigeants, tous ces faits ont pays aux membres du comité et à ceux de leurs amis politiques qui assistaient à la réunion tenue chez M. Arago sénateur de grands dangers et de sérieux obstacles à la réélection des membres de l'ancienne majorité.

Le comité va avoir à examiner, dans ses séances ultérieures, quel est l'ensemble de mesures qu'il faudra appliquer pour remédier à cet état de choses, et nous tiendrons nos lecteurs au courant de son décision.

Les lettres et les dépêches venues des départements sont unanimes à attester l'excellent effet produit par l'ordre du jour du maréchal.

Agriculteurs, commerçants, financiers, industriels, ont été heureux de voir le chef de l'Etat affirmer publiquement, si clairement qu'il remplira jusqu'au bout la mission que les conservateurs lui ont confiée. Tant que le maréchal restera au pouvoir, s'appuyant sur le Sénat et sur l'armée, l'ordre matériel sera maintenu, les radicaux et les socialistes seront réduits à l'impuissance.

A Paris, il a été facile de constater que toutes les classes qui travaillent, qui craignent tout également fait le plus chaleureux accueil à ces énergiques déclarations.

On lit aussi dans le même journal :

Poursuivant la campagne qu'ils ont entreprise, les radicaux viennent d'envoyer dans les départements le mot d'ordre d'intenter le plus de procès possibles aux fonctionnaires. Directeurs de journaux interdits sur la voie publique, propriétaires de cabarets dont la fermeture a été ordonnée ; on a été invité à envoyer aux préfets une avalanche de papier timbré ; on ajoute même que l'offre a été faite de payer les frais que ces procès leur occasionneront.

Les meneurs du parti radical n'ignorent pas qu'aucun tribunal ne condamnera ces actes de fonctionnaires qui sont irréprochables au point de vue de la légalité ; ce qu'ils veulent, c'est uniquement tenter d'affaiblir aux yeux des électeurs l'autorité de l'administration, c'est intimider, paralyser l'action des fonctionnaires subalternes, dont l'action peut exercer une si grande influence sur les résultats des élections.

Le gouvernement a pris ses mesures en conséquence ; les préfets devront faire preuve de prompte justice de ces manœuvres, et, s'ils ont été invités à informer immédiatement les fonctionnaires placés sous leurs ordres que tous leurs actes seraient couverts par la responsabilité de leurs supérieurs hiérarchiques.

Sedan, 4 juillet.—Une bonne nouvelle pour les conservateurs de notre arrondissement.

M. Auguste Robert, un de nos principaux manufacturiers, chevalier de Légion d'honneur et qui, dans ses fonctions de président du tribunal de commerce, a rendu des services signalés à notre ville, pose sa candidature contre M. Philippoteaux, député-sortant, un des 363.

Nos populations connaissent, de quelque côté elles viennent, le dévouement d'un grand industriel comme M. Auguste Robert. Il mérite leur choix, à tous les points de vue.

La situation commerciale de Sedan, qui laissait à désirer depuis une année environ, s'améliore sensiblement. Depuis une quinzaine de jours, les acheteurs se succèdent sans interruption sur notre place.

—On lit dans le *Constitutionnel* :

Nous n'avons nulle réflexion à faire sur les candidatures officielles que la circulaire de M. de Fourtou nous met en perspective.

Les candidatures officielles ont été d'une pratique constante, soit publique, soit déguisée, sous tous les régimes ; c'est un instrument de très légitime influence dont ont usé la Restauration, Louis-Philippe, la République de 1848, l'Empire, la République de 1871, le gouvernement de M. Thiers. Le ministère actuel déclare franchement et pensée sur ce point. Nous le félicitons de le faire et nous lui souhaitons d'être plus habile et plus ferme que le fut M. Buffet, il y a dix-huit mois.

—Du *Figaro* :

Certains journaux, toujours prêts à discréditer les principes conservateurs, ont prétendu que le maréchal de MacMahon était si peu rassuré sur l'avenir, qu'il aurait résolu de placer sa fortune à l'étranger et qu'en ce moment même on s'occupait pour lui de grandes acquisitions en Angleterre.

Ces propos étrangers qui été rapportés au maréchal, qui aurait répondu :

—Eh bien ! puisqu'il est vrai que j'achète des maisons à Londres, j'autorise tous ceux qui les connaîtront à les habiter gratis. Je consentirai même, toujours à ce même prix, à leur passer des baux de trois, six, neuf.

A vis à ces bons naïfs !

—Un des principaux établissements industriels de Rouen, l'usine de M. de Loys, où se fabriquaient des quantités considérables de cretonne pour les chemises de soldat, vient d'être détruit par le feu.

On a pu réussir à préserver la maison d'habitation, les bureaux, la caisse et un magasin renfermant plus de 2000 pièces de tissus, disposées en magasins pour être livrées à la consommation.

La perte est considérable. L'immeuble brûlé et le matériel comprenant 240 métiers à tisser, 15 métiers à filer, ainsi que 12 autres métiers contenus dans encore été complètement détruits. Cette perte est évaluée à 500,000 fr. et pour les marchandises restées sur les métiers, à environ 44,000. Par suite de ce sinistre 253 ouvriers occupés dans cet établissement, dont l'administration était aussi intelligente que paternelle, se trouvent privés de travail.

La perte causée à l'établissement de M. de Moys est couverte par plusieurs assurances.

Un paysan normand se présente chez une Parisienne, qui est en villégiature à Etretat, et le prie de vouloir le prendre chez elle, comme homme de journée.

—Mais, mon ami, lui répond la dame, j'ai mes domestiques, et je n'ai rien à vous faire faire ici.

—Oh ! ma chère dame, reprend le paysan, si vous saviez comme il en faut peu pour m'occuper.

NOUVELLES DU MIDI.—PAU, 4 juillet.—Dans la région pyrénéenne, les nouvelles agricoles sont partout excellentes.

Depuis plus de vingt ans, la vigne n'avait pas présenté autant de grappes : ce ne sont pas tels ou tels cépages qui produisent l'abondance, toutes les espèces sont littéralement chargées de fruits. Depuis que le soleil s'est sérieusement mis de la partie, la vigne a fait les plus rapides progrès, et la floraison s'accomplit à merveille.

Les froments, hauts, épais, ont la paille forte et l'épi nourri ; les prairies naturelles et artificielles ont donné considérablement de fourrages. Les racines, les pommes de terre viennent à souhait ; les jardins et les arbres fruitiers offrent les plus belles promesses.

LARGENTIÈRE, (Ardèche). — Pendant la nuit du 30 juin au 1er juillet, le cimetière de la commune de La Gorce (1,700 habitants) a été horriblement dévasté. Presque toutes les tombes ont été violées. Les croix en fer ou en pierre ont été mutilées et celles en fer ont été tordues. Dans le nombre se trouvent la grande croix de pierre située au milieu du cimetière et celle qui est au bord de la route. Total : 76 de ces pieux emblèmes mutilés ou brisés.

La population de La Gorce est indignée. Le sous préfet, le procureur de la République et le juge d'instruction de Largentière sont allés constater l'étendue de ces stupides sacrilèges, dont l'auteur ou les auteurs sont encore inconnus.

Grenoble, 3 juillet—Un incendie considérable a détruit hier la magasserie dite des Anglais, dans la commune de Fontaine, à 5 kilomètres de Grenoble. Les pertes sont de 1,600,000 francs. Une population ouvrière nombreuse va être privée de travail.

(*Patrie*)

LA DERNIÈRE CHAMBRE.—Le *Bulletin des Communes* fait ainsi l'oraison funèbre de la dernière Chambre des députés.

La chambre des députés a reçu communication du décret de dissolution qui précède et le président en a donné lecture au début de la séance du 25 juin. En conséquence la séance a été levée immédiatement et la Chambre n'est de nouveau, pour la première notoriété il n'y a plus de députés, et c'est maintenant aux électeurs à se demander quels services leur a rendus cette assemblée qui vient d'être dissoute. Nous aurons à revenir sur ces autres et sur son histoire.

Il suffit pour aujourd'hui de mentionner ses deux derniers votes : par le premier elle a refusé les quatre contributions directes, entravant ainsi tous les services publics, empêchant la session d'août des conseils généraux, qui a précisément pour but la répartition de l'impôt et retardant la confection du budget des 36,000 communes de France. Par le second, elle a refusé la concession d'une ligne de chemin de fer proposée par l'ancien ministère lui-même, d'un intérêt capital et urgent pour deux départements et devant assurer pour 17 millions de travail aux ouvriers.

Ainsi, désorganisation des services publics les plus essentiels, entrave apportée au développement industriel et agricole de plusieurs départements, privation de travail pour les ouvriers.

Voilà ce que la gauche de la chambre a pu faire par esprit d'opposition systématique au gouvernement du maréchal.

Par contre, elle aurait voulu établir, au mépris du bon ordre, de la paix des foyers et de la morale publique, la liberté absolue des cabarets.

Heureusement le pays n'a pas admis cette fantaisie intransigeante et il a maintenu sur les 400,000 cabarets de France la toute-salutaire autorité.

Mais que doivent penser les électeurs d'une chambre qui en 15 mois n'a pas accompli une seule réforme, n'a pas réalisé un seul progrès, une seule amélioration générale, n'a pas su faire une seule grande loi féconde et dont toute l'activité s'est bornée à casser les élections par esprit de parti, à entraver systématiquement la marche des affaires et à refuser du travail aux ouvriers ? Voilà son œuvre, le pays jugera.

CANDIDATURES EN FRANCE.—CAHORS, 2 juillet.—Dans le département du Lot, MM. le comte Joachim Murat, le baron Delort, Arthur de Valon, députés, sortants sont assurés de leur réélection.

Dans l'arrondissement de Figeac, représenté à la défunte Chambre par M. Malens Delhard, bonapartiste, qui fut élu 27, le comte de Turenne pose sa candidature. Il se présenta la voule seulement des dernières élections du 14 février 1876, et obtint 3,500 voix. Son succès est assuré cette fois.

Sur quatre députés, nous aurons donc que re conservateurs. Vous voyez de quel crédit jouit Gambetta dans le département où il résiste pas.

TOURNON, 2 juillet.—Le chiffre fatidique des 363 députés opposés à la dissolution, que le pays devait renvoyer en bloc à la Chambre, est entamé.

M. Marcelin Rouveure, député sortant de la 1re circonscription de Tournon (centre gauche), annonce dans une lettre publiée par le *Journal d'Annonay* qu'il renonce à la lutte électorale.

Il sera remplacé par M. Lacaze, conseiller général pour le canton d'Annonay, centre droit.

UNE INONDATION DE GRÊLE EN ESPAGNE.—Une forte inondation vient de se produire sur les territoires de Totana et de Lorca, dans la province de Murcie.

Les dégâts sont considérables. La vole ferrée a été coupée par les eaux entre la Palma et Carthagène, mais elle a pu être rétablie en quelques heures.

Le 25 au matin, cinq cadavres avaient été retrouvés à Lorca et sept à Totana.

Toutes les récoltes ont été détruites.

Le lendemain, le temps était tiédi, et on craignait de nouveaux désastres.

On annonce aussi d'Almeria qu'une horrible inondation vient de causer des désastres considérables à Huercal Overa.

Quelques maisons ont été emportées, et trois moulins ainsi que plusieurs dépôts de grains ont été détruits par l'eau.

A Moralla, il a grêlé avec une violence inouïe ; toutes les récoltes de la région atteinte ont été détruites. En un quart d'heure, toute trace de végétation avait disparu, et huit pouces au moins de grêle la recouvrait.

Un berger surpris en plaine par la grêle a été mutilé par les grêlons, et a échappé à la mort qu'en se réfugiant dans le creux d'un chêne.

LA SANTÉ DE M. THIERS.—Voici ce que nous lisons dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

M. Thiers fera, dit-on, un manifeste, mais en attendant, il s'efface de plus en plus. L'âge, la fatigue, la grande chaleur, les exhortations des médecins, de sa famille et de ses amis, tout lui conseille un repos auquel, on doit l'avouer, il a parfaitement droit.

La même correspondance donne les informations suivantes :

"M. Thiers, quoi qu'on en dise, est profondément atteint d'anémie et les progrès de cette maladie sont si sérieux que chaque jour, malgré les efforts suprêmes de l'affection et de la science, les forces diminuent constamment avec effroi l'affaissement matériel et moral de sa personne."

Nous laissons, bien entendu, aux *Tablettes* la responsabilité de leur renseignement ; mais de tout ce qu'elles dit relativement à la situation morale et physique de M. Thiers, il résulte que cette double situation n'est pas aussi brillante qu'on le veut bien dire, et que le dauphin de la République n'est pas aussi loin de son héritage que l'on pourrait croire.

(*Patrie.*)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PALERME.—RIXE A L'AUDIENCE.—Un fait très grave s'est passé le 27 dans la salle du tribunal correctionnel de Palermo.

Nous en empruntons le récit à l'*Amico del Popolo* :

"Le tribunal jugeait un certain Pietro Coltetti, barbier, accusé de faux témoignage en matière civile. Me Barbalonga représentait la partie civile dans l'intérêt du marquis d'Angelo.

"Au cours des débats, pendant l'audition des témoins à décharge, le procureur du roi demanda que le témoin M. Varese fût poursuivi.

"Le tribunal s'était retiré pour délibérer. Un des frères du témoin profita de cette circonstance pour donner un soufflet au marquis d'Angelo, qui se disposait à sortir de la salle. Une terrible mêlée s'engagea alors.

"Un fils du marquis d'Angelo, qui se trouvait présent, voulut prendre à partie celui qui avait frappé son père. D'un autre côté, le témoin Varese et deux de ses frères qui étaient à côté de lui se mirent violente que chaises, encriers, coussins volèrent en l'air, que le crucifix même qui se trouvait sur la table du tribunal, fut mis en pièces.

"L'avocat Barbalonga, l'huissier et le greffier furent blessés. Le procureur du roi dut rentrer précipitamment dans la chambre des délibérations pour se soustraire aux coups. On dit aussi qu'un encrier fut lancé contre un des juges qui se trouvait dans cette chambre et qui s'avança sur la porte pour voir ce qui se passait dans la salle. Heureusement il ne fut pas atteint.

"Il n'y avait pas de force publique dans la salle d'audience. Les auteurs de cette scène scandaleuse auraient donc pu s'en fuir aisément. Mais deux douaniers qui passaient par là, entendant du bruit, entrèrent dans le vestibule du palais de justice. Ils virent deux individus qui se sauvaient en courant. Ils les arrêtèrent. C'étaient deux des frères Varese. Le troisième fut arrêté plus tard par un maréchal des carabiniers.

"Le procureur du roi lui-même et trois juges instruisent le procès."

—Dans un article consacré à réfuter l'hypothèse, mise en avant faussement par les familles radicales, de la retraite possible de M. le maréchal de Mac Mahon, au cas où les futures élections viendraient à ne pas être favorables à la politique actuelle de son gouvernement, le journal le *Soir* explique d'une façon fort à propos pourquoi et tout à fait irréfutable pourquoi le maréchal ne doit quitter son poste qu'en 1880 et pourquoi il ne saurait avoir désormais aucune raison de devancer l'heure fixée par l'Assemblée nationale.

C'est cette idée parfaitement juste que l'organe conservateur exprime dans les lignes suivantes, que nous avons tenu à reproduire.

Comment donc peut-on imaginer que M. le maréchal de Mac Mahon se rendrait complice de la violation du pacte constitutionnel en se retirant avant l'heure ? M. le maréchal sait fort bien que s'il n'est point été au pouvoir, on n'eût jamais consenti à faire l'expérience d'une république même révisable. La preuve c'est que la même Assemblée qui a accepté la république avec le maréchal n'avait jamais consenti à l'admettre avec l'honorable M. Thiers. Cette contradiction apparente, qu'on a tant de fois reprochée, montre simplement que les conservateurs n'ont voulu permettre l'institution d'une république qu'à la condition de placer à la porte de la Constitution un factionnaire suffisamment résolu pour la préserver des incursions radicales et la protéger contre les entraînements du suffrage universel.

A la citation qui précède, nul ne pourrait évidemment trouver rien à reprendre, car elle est la vérité historique et la traduction fidèle d'événements trop récents pour être sortis déjà de la mémoire des contemporains qui, on peut le dire, les ont tous pris directement ou indirectement part.

(*Patrie*)

—On lit dans le *Bien public* de Tarbes, du 30 juin :

"Avant-hier soir, les sous-officiers du 53e de ligne donnaient une revanche à leurs camarades de l'artillerie ; le même entrain et la même cordialité présidaient à cette réunion, lorsqu'un incident regrettable s'est produit. Après des applaudissements donnés à un sous-officier qui venait de chanter, un étranger à la réunion, assis à une table, se serait levé et aurait crié : "Vive l'empereur !" Tous les sous-officiers se turent comme par enchantement, et le silence le plus grand succédait à ce qui s'était passé depuis quelque heures.

"Les sous officiers prièrent poliment le chef de l'établissement de dire à ce monsieur qu'il s'était complètement fourvoyé et de l'expulser de la salle, ce qui fut fait immédiatement."

—M. Krantz vient d'arrêter avec ses ingénieurs le plan de la cascade du Trocadéro, qui sera l'une des grandes curiosités de la future Exposition universelle.

La dépense est évaluée à fr. 700,000. Les adjudications vont être faites sous peu ; les travaux préparatoires sont déjà commencés.

La cascade occupera une largeur supérieure à celle de la cascade de St. Cloud ; la masse d'eau, calculée à raison de 30,000 mètres cubes d'eau par jour, tombera par étages successifs dans un bassin ayant un diamètre de 60 mètres, creusé au bas de Trocadéro.

Cette énorme quantité d'eau sera fournie par une immense machine à vapeur puisant dans la Seine.

—Toulon, 4 juillet, 11 h. 30, matin.—Toute la ville était dès le matin sur le Môle pour assister à l'appareillage de notre magnifique escadre d'évolutions qui a eu lieu ce matin à huit heures. C'était un spectacle vraiment grandiose que de voir s'ébranler cette flotte de treize vaisseaux, dont onze cuirassés, armée de cent soixante-treize canons et 10,000 hommes, mille deux cent neuf hommes. Les manœuvres d'appareillage ont été splendides.

Elle se compose des cuirassés de 1er rang : Richelieu, Magnanime, Gauloise, Provence, Savoie, Couronne, Héroïne, commandant Lespès, ancien commandant de la Revanche, et Surveillante ; des cuirassés de 2e rang : Reine Blanche, Thétis et